VENTES A L'ENCAN,

I. B. Rennyson.

VENTE JUDICIAIRE
INTERDICTION DE HENRY BUTKER.
No 92,756 C. C. de D. Division C.
ATTENTION SPECULATEURS ET CONSTRUCTEURS DE DEMEURES.
Propriétés Commerciales de Valeur et de Résidence sur la Rue Broadway, entre Général Hood et Ferdinand, Ilet Rue Audubon.

Un Magnifique Cottage Simple, No 285 rue Broadway, coin Général Hood, sur deux magnifiques terrains, mesurant ensemble 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, comprenant vestibule de 6 pieds grand salon, deux chambres à coucher, salle à manger, cuisine, chambre à bain et office retiré, ayant galerie sur le devant, galerie sur le côté et en arrière, en parfait état.

Un Grand Entrepôt à deux étages avec hangars et écuries, etc., No 245 rue Broadway, coin Ferdinand sur quatre terrains, mesurant ensemble 120 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

Un Marché Privé No 265 rue Broadway, entre les rues Général Hood et Ferdinand, sur un terrain mesurant 30x120.

Trois Terrains Vacants remblayés au degré avec barrière, etc., rue Broadway, entre les rues Ferdinand et Général Hood, mesurant chacun 30x120.

Un Terrain Vacant rue Broadway, entre les rues Magasins et Meadow, l'Ilet rue Audubon.

Un Terrain Vacant rue Audubon, entre les rues Magasins et Meadow, l'Ilet rue Broadway faisant connection au lot dans le fond de la rue Broadway, les dimensions sont décrites plus bas.

A l'Encan JEUDI, le 27 Octobre 1910,
A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Conformément à un ordre à moi adressé par Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, maintenant absent en congé, je vendrai la propriété ci après décrite à l'encan, JEUDI, le 27 octobre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 32, Greenville, borné par les rues Broadway, Audubon (autrefois Chestnut), Ferdinand et Général Hood (autrefois Olivier), désignés par les No et lots No 1 et 2 sur un devis d'arpentage dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 15 juin A. D. 1910, lesquels dits lots mesurant chacun, d'après ledit devis, trente pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Broadway et Général Hood, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No municipal 285 rue Broadway.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et lot que la propriété ci-dessus mentionnée, désigné par le No Trois sur le plan ci-décrite, dressé par le No Trois sur le plan ci-décrite, désigné par le No Trois sur le plan ci-dessus mentionné de H. C. Brown, député-voyer de ville, lequel dit lot d'après ledit devis mesurant trente pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent d'un hangar dans le fond du dit terrain.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et lot que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désigné par le No Quatre sur ledit plan ci-dessus mentionné de C. H. Brown, député-voyer, lequel dit lot d'après ledit devis commence à une distance de quatre-vingt-dix pieds de l'encoignure de la rue Général Hood et mesurant trente pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent d'un hangar dans le fond du lot.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et lot que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désigné par le No Cinq sur le plan ci-dessus mentionné de H. C. Brown, député-voyer de ville, lequel dit lot d'après ledit devis commence à une distance de 120 pieds de l'encoignure de la rue Ferdinand et mesurant trente pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles; les améliorations qui s'y trouvent consistant d'un hangar dans le fond du dit lot.

5° Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon dépendant situé dans le même District et lot que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désigné par les Nos cent huit, neuf et dix sur ledit devis ci-dessus mentionné de H. C. Brown, député-voyer de ville, lesquels dits lots d'après ledit devis mesurant chacun trente pieds de face à la rue Broadway, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No. 245 rue Broadway.

7° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 17 de Greenville, borné sur les rues Magasin (autrefois Fletcher) Chestnut (maintenant Audubon) Market (maintenant Meadow) et Bud Market (maintenant Broadway), désignés par un certificat en devis d'arpentage dressé par H. W. W. Reynolds, député-voyer de ville, le 8 décembre 1900 et annexé à une vente à la ville de la Nouvelle-Orléans par acte passé devant Frederick Zengel, notaire, le 26 février 1901, par les lettres A et B, et le lot A commençant à un point 118 pieds 3 pouces de distance de l'encoignure de la rue Magasin, et mesurant de là s'étendant vers la rue Meadow 31 pieds 9 pouces de face à la rue Audubon sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 80 pieds 8 pouces. Le dit lot B mesure 38 pieds 7 pouces de face à la rue Broadway sur l'avenue Leake, trente-et-un pieds neuf pouces sur en ligne du fond, le séparant du fond du lot A par une profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Magasin de 69 pieds 7 pouces et 4 lignes, et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Meadow, de 91 pieds 10 pouces; lesdits lots de terre formant une portion de terre s'étendant au travers du dit ilet de la dite rue Audubon à ladite rue Broadway où l'avenue Leake et formant une partie de subdivision du lot original No cinq du dit ilet No 17 de Greenville, lequel ilet est maintenant borné comme il apparaît sur ledit devis ci-dessus référé par les rues Fletcher, maintenant Magasin, Audubon, autrefois Chestnut, Meadow, autrefois Market, Broadway et l'avenue Leake.

Conditions—Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1910 et payer pour l'acte ou les actes de vente passé devant Alphonse J. Cupas, notaire, et 5% cent 10 0/0 avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.
25 sept—25—oct 2 9 16 23 27

60 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether a invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN COTTAGE SIMPLE BIEN CONSTRUIT ET ELEVE DE TERRE

No 815 AVE JACKSON,

entre les rues Laurel et Annonciation.

Succession de Mme Vve Mary P. Greenleaf.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.—No 94,280.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 15 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé daté et signé du 3 octobre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après sera vendue, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., y appartenant et en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Philip, Laurel et Annonciation, désigné comme lot numéro Cinq sur un plan dressé par Henry Moelhausen, architecte, sous la date du 25 janvier 1844 et déposé en l'étude de L. P. Caire, ancien notaire, lequel lot mesure 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et s'étendant à l'arrière à une allée dans le fond; les dites mesures étant toutes plus ou moins.

Etant la même propriété qui a été acquise par ladite Mme Mary P. Greenleaf, par achat de la succession de Anna M. Martin, par acte passé devant John Bendernagle, ancien notaire, le 16 juillet 1847, enregistré en le Bureau des Transferts de cette paroisse en le livre 124, folio 869.

Les améliorations comprennent un cottage simple élevé de terre connu comme No 815 avenue Jackson, contenant salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher, sous-bassement, galeries, vestibules, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans en 3 notes égales avec hypothèques et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt au moment de la vente, assumer toutes les taxes pour l'année 1910 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant W. F. Brewer, notaire.

15 oct—15 16 23 30—nov 6 13 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la Résidence No 815 Avenue Jackson.

Entre les rues Laurel et Annonciation.

Dans la Succession de Mme Veuve Mary P. Greenleaf.

No 94,280—Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FITZPATRICK DUNN REALTY Co., W. H. Fitzpatrick, Encanteur—bureau No 338 rue Carondelet LUNDI, 17 octobre 1910, à 11 heures A. M., sur les lieux No 815 avenue Jackson, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé daté et signé du 2 octobre 1910 dans l'affaire ci-dessus intitulée, le contenu suivant sera vendu—

Consistant en meubles de maison, lingerie de corps, bijouterie et petits objets, le tout plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré dans la succession ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

W. F. Brewer avocat.
6 oct—6 9 17

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeudi le 20 octobre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues.

Succession de Mme Anna Hoefeld, épouse de E. Ferdinand Koelle.

No 94,285—Cour Civile de District.

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le 12 septembre 1910, je vendrai à l'heure et à l'endroit décrits comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 754 borné par les rues Allen, Derbigny, Nouvelle-Orléans et l'avenue Claiborne, désigné par la lettre "B" sur un plan de Edgar Pillié, voyer, daté du 18 août 1910, d'après ledit plan ledit lot "B" commence à une distance de 28 pieds, 3 pouces et 6 lignes de l'encoignure des rues Allen et Derbigny, et mesurant 31 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Allen sur une profondeur sur ladite ligne le plus près de la rue Derbigny le divisant du lot "E" de 90 pieds, 11 pouces et 4 lignes et d'une profondeur sur l'autre ligne du côté le plus près de l'avenue Claiborne de 90 pieds, 9 pouces et 1 ligne et d'une largeur sur la ligne du fond de 31 pieds 8 pouces et 2 lignes.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes pour l'année courante, et payer par l'acte de vente par devant Eug. Renon, notaire, et déposer 10 0/0 du montant de l'adjudication avec

GEO. ST. PAUL,
Encanteur,
No 201 Cosmopolitan Bank Bldg.
18 sept—18 25—oct 2 9 16 20

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE CHARLES AIENA ET DE SON EPOUSE LENA AIENA

No 93,755, Cour Civile de District, Division D.

MARDI, 18 Octobre 1910, No 927 rue Ste-Marie.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—Par un ordre de la Cour Civile de District, Division D, de l'Honorable Fred. D. King, agissant pour l'Hon. juge W. B. Sommerville, daté et signé le 15 septembre 1910, et à moi dirigé, j'offrirai en vente, MARDI, le 18 octobre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, etc., dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Ste-Marie, Félicité, Laurel et l'intersection de la rue Magasine, maintenant connue sous le nom de vieille rue Magasine, et mesurant, mesure américaine, vingt-six pieds de face rue Ste-Marie sur une profondeur d'environ cent cinquante quatre pieds, plus ou moins, laquelle portion de terre est prise du côté le plus proche de la vieille rue Magasine du lot désigné par le Nº cinq du carré "A. C." sur un plan dressé par Joseph Pillié, voyer de la ville, le 23 mai 1829, et annexé à un acte passé gardevant T. Seghers, ancien notaire, le 23 mai 1829.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur paiera l'acte de vente qui sera passé pardevant Wm Renaudin, notaire, sauf il paiera pour les certif. au et les taxes de 1910. Un dépôt de 10 0/0 devra être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur,
442 Rue Audubon.
17 sept—17 18 25—oct 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété dans le 7ème District
Succession de Mme Edward Rau.

No 72,459—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — JEUDI le 17 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé le 10 octobre 1910, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, in re succession de Mme Edward Rau, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Berthe, Adams, Hillary et Troisième (maintenant Elm), désigné par le No 22 dudit ilet, et mesurant 30 pieds de face à la rue Hillary sur 137 pieds 6 pouces, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Deibel, notaire. 10 0/0 de dépôt sur adjudication.

Carl C. Friedrichs, avocat
16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour Placement

Le Carré d'Ilet de Valeur dans le Troisième District, Faisant Face à l'Avenue St-Roch, les rues Galvez, Johnson et Espagne.

Succession de François Lacroix.

No 9,804—Cour Civile de District, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — JEUDI le 17 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, daté du 21 décembre 1906, dans l'affaire et pour le compte de la succession de François Lacroix, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Un certain ilet de terre dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 1021, corné par l'avenue St Roch, les rues Galvez, Johnson et Espagne, mesurant 341 pieds 2 pouces 7 lignes de face à l'avenue St-Roch et aussi sur la rue Espagne, et 270 pieds 2 pouces sur les deux rues Galvez et Johnson. Ledit ilet est subdivisé en 24 lots (1 à 24) d'après un devis de Edgar Pillié, voyer, daté 23 août 1910. Sans doute cet ilet est un des choix du Troisième District faisant face au Parc St-Roch et la Place Indépendance, entouré par plusieurs résidences de choix et modernes, s'améliorant constamment et à proximité de marchés, écoles, etc.

Conditions de la vente—Comptant. Les notes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Charles Schneidau, notaire au dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

Wm Wilms Wall, avocat.
16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
LE COTTAGE SIMPLE, 2436 RUE IBERVILLE.

Entre les rues Broad et Dorgenois.
Florence Gottschalk et al vs May et Frank Gottschalk, mineurs.

No 94,303—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 124 rue Carondelet — MARDI, le 8 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 12 septembre 1910, par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de ladite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, comprenant un cottage simple, désigné par le No 2436 rue Iberville, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Iberville, N. Broad et N. Dorgenois, ledit lot est désigné par le No 26, et mesurant 28 pieds 8 pouces 5 lignes de face à la rue Iberville sur 140 pieds de profondeur, mesure américaine.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1910; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente et les frais de tous certif. cette aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant John C. Davey, notaire.

8 oct—8 9 16 23 30—nov 6 8

Jas. A. Brennan et fille

Vente en Partage, Sans Limite,

DE TERRAINS DE VALEUR DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

Cinq Encoignures, Rue Miro et Touro, Ilet Tonti et Français,

Huit Grands Terrains, Coin des Rues Miro et Bourbon, l'Ilet Tonti et Touro.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Charles A. Gerard et als vs Raymond F. Weissert et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—No 94,284

Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 25 octobre 1910, à midi par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 15 septembre 1910, et signé en Cour ouverte le 21 septembre 1910 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Cinq lots de terre dans l'Ilet 86 (maintenant 1174) borné par les rues Force (maintenant Tonti), Union (maintenant Touro) L'Hôral (maintenant Miro) et Français, désignés comme lots Nos 18 à 22 inclusivement, contigus, et mesurant comme suit, à savoir: Les lots 18 à 21 inclusivement mesurant chacun trente [30'] pieds de face à la rue Union [maintenant Touro] sur cent trente [130'] pieds de profondeur, le lot 21 formant l'encoignure des rues Miro et Touro. Le lot 22 mesurant trente [30'] pieds de face à la rue Miro sur cent cinquante [150'] pieds de profondeur, le tout en mesure française.

Deuxième—Huit lots de terre dans l'Ilet No 87, (maintenant 1175) borné par les rues Force (maintenant Tonti), Bagatelle (maintenant Bourbon), Libérale (maintenant Miro) et Union (maintenant Touro), désignés comme lots Nos 14 à 21 inclusivement, et mesurant chacun trente (30') pieds de face à la rue Bourbon sur cent trente (130') pieds de profondeur. Le lot 21 formant le coin des rues Miro et Bourbon.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a en un an et deux ans après la date avec intérêt au taux de huit pour cent par an, sur les paiements différés, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, la portion du crédit devant être garantie par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété et l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes sur la propriété pour 1911, ses dessus et en plus du prix de l'adjudication et de payer pour tout certificats et frais des notes de vente devant être passé pardevant Fred Zengel, notaire, les dits notes de vente devant contenir les clauses usuelles et coutumières de sécurité.

24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 30

VENTES A L'ENCAN

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Deux bons terrains propres à y bâtir rue Joseph entre Freret et S. Robertson. Dans l'affaire de Max Abraham vs Mme Rose Levy, veuve de Bernard Siegel. No 94,747. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

En vertu d'un jugement rendu et signé dans la susdite affaire portant le numéro indiqué plus haut, datée du 10 octobre 1910 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B de ladite Cour, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A de ladite Cour, actuellement absent en vacances, je vendrai à l'encan JEUDI, 17 novembre 1910, à midi, à la Bourse d'Encan, 311 rue Baronne.

Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros cinq et six du carré No 612, borné par les rues Joseph, Freret, Octavia et S. Robertson, sur un plan dudit carré dressé par S. G. Dal'Isle, voyer, daté du 6 juin 1896 une copie certifiée duquel est annexé à un acte passé pardevant B. Ory, notaire, le 7 mai 1899. D'après ledit plan lesdits terrains mesurent chacun trente pieds trois pouces de façade rue Joseph, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reste s'il y en a garantis par lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité et portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, sur les paiements remis l'intérêt payable annuellement. L'acquéreur en outre du montant de l'adjudication devant assumer les paiements de tous les certificats requis et des taxes pour l'année 1910 et les dépenses de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de dix pour cent du montant de l'adjudication, entre les mains de

CHARLES ROTH, Encanteur,
National Realty Co.
Lyle Saxon, avocat du demandeur.
Fred C. Marks, avocat de la défenderesse.
16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Gaspar Trumpy vs Charles et Jacob Weinberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 92,854—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 31 octobre 1910, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq actions du fond capital de la Central American Commercial Company, appartenant à Charles Weinberger. Deux cent cinquante deux actions du fond capital de la Central American Commercial Company, appartenant à Jacob Weinberger et six cent quatre vingt six actions de la même compagnie appartenant aux frères Weinberger, composée de Charles et Jacob Weinberger.

Dix huit actions du fond capital de la Interstate Electric Company, appartenant à Charles Weinberger et aussi cent soixante quinze actions dans la Interstate Electric Company appartenant aux frères Weinberger, composé de Charles Weinberger et Jacob Weinberger. Quatre cent deux actions du fond capital de la Bluefields Steamship Company, appartenant à Charles Weinberger et soixante deux actions de la Bluefields Steamship Company appartenant à Jacob Weinberger, et tout les droits, titres et intérêts de Charles et Jacob Weinberger en et dans l'actif et propriété des frères Weinberger.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. L. Hughes et B. R. Forman, avocats du demandeur.
16 oct—16 20 26 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Cinquième District,

Portant les Nos municipaux 338 et 340 rue Bermuda, coin de l'avenue Pélican.

People's Homestead Association vs Mlle Ida L. Torney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 94,456—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No dix-huit (autrefois No seize), borné par les rues Bermuda, Lavergne et Delaronde et l'avenue Pélican, désigné comme lot No dix-neuf et formant l'encoignure de la rue Bermuda et l'avenue Pélican, et mesurant, en mesure française, trente pieds de face à ladite rue Bermuda sur une profondeur et façade à l'avenue Pélican de cent vingt pieds. Les améliorations portant les Nos municipaux 338 et 340 rue Bermuda.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.
16 sept—16 23 30—oct 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1531 rue Rocheblave, entre les rues Columbus et Leharpe.

Third District Building Association vs Jacob Marts.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,618—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 novembre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Quartiers, Hopital et Dauphine, et d'après l'arpentage fait par Edgar Pillié, voyer, en date du 24 juin 1904, ledit lot de terre commence à une distance de quatre-vingt treize pieds et quatre pouces du coin des rues Bourgogne et Quartier et mesure au pied américain trente cinq pieds et un pouce de face à la rue Bourgogne sur quatre-vingt quinze pieds onze pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
A. J. Peters, avocat pour la demanderesse.
14 oct—14 15 21 28—nov 4 11 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 4120 et 4122; 4124 et 4126 rue Clara, entre les rues Marengo et Milan.

The Savings and Homestead Association vs Joseph Bonanno.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 94,652—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 novembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Marengo, Milan et Magnolia, désignés comme lots Onze et Douze de l'Ilet No 657 sur un plan privé annexé à un acte de vente par W. H. Fitzpatrick à Hunter C. Leake, passé pardevant W. H. Wright, notaire en cette ville, daté le 15 avril 1897, mesurant d'après ledit plan, chacun, trente pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de l'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Henry G. McCall, avocat pour la demanderesse.
14 oct—14 15 21 28—nov 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal —, rue Général Taylor, entre les rues Willow et Clara.

(Carré borné par la rue Milan)

Jacob L. Weil vs Mme Victoria Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 94,632—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 novembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

I. Un certain lot de terre, situé dans le Septième district de cette ville, dans l'Ilet No 288, borné par les rues Monroe, Hickory, Cohn et Eagle, ledit lot est désigné par le No 24 et mesure 30 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

II. Un certain lot de terre, situé dans le Septième district de cette ville, dans l'Ilet No 240 borné par les rues Lesbidas, Joliet, Sextième, maintenant Hickory et Cohn; ledit lot est désigné par le No 11, et mesurant 25 pieds à la rue Hickory sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John D. Fitz et Rolla A. Tichenor, avocats pour le demandeur.
8 oct—8 9 14 21 28—nov 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Jéna et Roman [dans l'Ilot borné par la rue Prieur et l'avenue Napoléon.]

James T. Montgomery vs Salvatore D'Angelo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,300—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 20 octobre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No 719, borné par les rues Jéna, Roman, Prieur et Lavenue Napoléon, désigné par le numéro vingt, sur un plan dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté le 1er mai 1897, et annexé à un acte passé pardevant B. J. Barnett, notaire le 10 janvier 1899; d'après lequel plan ledit lot mesure trente pieds, six pouces et cinq lignes de face sur la rue Jéna par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles et forme le coin des rues Jéna et Roman.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Geo. Montgomery, avocat pour le demandeur.
16 sept—16 23 30—oct 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriétés de Valeurs améliorées du Septième District.

No —— rue Monroe,

Entre les rues Cohn et Hickory.

Et No 8539 rue Hickory, entre les rues Leonidas et Jolie.

James T. Mix versus Elijah J. Gilbert.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 92,264 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 novembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

I. Un certain lot de terre, situé dans le Septième district de cette ville, dans l'Ilet No 288, borné par les rues Monroe, Hickory, Cohn et Eagle, ledit lot est désigné par le No 24 et mesure 30 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

II. Un certain lot de terre, situé dans le Septième district de cette ville, dans